



LE LÉZARD VERT

LE BELVÉDÈRE DE SAINTE-FOY

Départ : Depuis Messigny, parking à droite depuis la D7 juste avant le panneau « Sainte-Foy ».

- 1 Emprunter le chemin qui monte à l'entrée du parking.
- 2 Au carrefour, (potelet « Combe Charbonnière ») prendre à droite.

Le sentier reprend le « talweg » au-delà d'une petite source, avant de remonter dans les éboulis calcaires, entre les affleurements rocheux.

- 3 Arrivé sur le plateau, prendre le chemin empierré à droite sur 80 mètres.
- 4 Rentrer à nouveau en forêt par une ligne de parcelle.
- 5 Arrivé à l'antenne TDF, un aller-retour est possible vers le belvédère de Sainte-Foy (10 min) : suivre le petit sentier qui serpente sous la ligne électrique et descend à gauche ensuite (laisser le 1er sentier à gauche).

Au belvédère de Sainte-Foy il est possible de profiter d'un panorama à 180° sur le Val Suzon : la vallée du Suzon vers Messigny à gauche, le hameau de Sainte-Foy en-dessous et le village de Val Suzon au loin, le village de Curtil-Saint-Seine à droite, sur les hauteurs.

- 6 Remonter et reprendre au-dessus de l'antenne un chemin qui s'enfonce et serpente dans la forêt.
- 7 Arrivé sur le chemin empierré, tourner à droite et le suivre sur 250 mètres.
- 8 Prendre le sentier à droite qui descend dans la combe Charrière. En chemin, vous passez à côté d'une source.

Ce sentier traverse une zone d'éboulis avant de border, bien plus bas, une mare de réception des eaux de source. Celles-ci se perdent ensuite dans le versant. Le chemin creux, plus bas, passe à côté de quatre troncs de hêtre.

- 9 Peu avant la sortie sur la D7, prendre un sentier à droite qui longe cette voie et ramène jusqu'au point de départ.

INFORMATIONS

5km
Prévoir 2h30
Niveau moyen
Balisage :



QUELQUES CONSEILS AVANT DE PARTIR :

- Tenez votre chien en laisse.
- Pensez à prendre de l'eau.
- Chaussez-vous correctement.

Vous entrez dans un espace protégé,
merci d'en respecter la réglementation.



À éviter le samedi, dimanche et jours fériés
en période de chasse (de mi-septembre à fin février).

Vous souhaitez plus d'informations
sur la forêt du Val Suzon ?
Par ici !

